

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 60 (1971)

Heft: 1: Fascicule du jubilé : 1871 - 1971 : SFSN = Jubiläumsheft : 1871 - 1917: NGF

Artikel: Le développement industriel du canton de Fribourg

Autor: Dreyer, P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-308472>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



3 fois Fribourg: ville ancienne, style 1900 et cité moderne

Le développement industriel

du canton de Fribourg

P. Dreyer, Conseiller d'Etat

La Belle au bois dormant: A l'époque de la première révolution industrielle en Suisse, Fribourg resta pratiquement à l'écart des grands courants économiques et pourtant, la ville avait connu des heures fastes et la prospérité au Moyen Age et s'était hissée au niveau de Zurich. La renommée de ses produits était répandue dans toute l'Europe. Mais le déclin des grandes villes continentales de foires après la découverte de l'Amérique et les conséquences de la Réforme plongèrent la ville des Zaehringen dans un long et profond sommeil qu'agitaient de temps à autre des luttes intestines.

La suppression des barrières douanières cantonales, en 1848, aurait pu amorcer un redressement. Une Société économique et d'utilité publique, fondée avec le soutien du P. Girard, avait bien tenté de jeter les bases d'un certain renouveau, mais ses promoteurs n'avaient pas trouvé l'audience nécessaire. Plus tard, la construction des chemins de fer entreprise au prix de très lourds sacrifices devait rapprocher Fribourg des grands courants économiques, mais on ne tira pas le profit que l'on pouvait attendre des voies de communication ainsi créées parce que la majorité des Fribourgeois n'étaient pas encore convaincus de l'utilité de modifier la structure économique du canton dont la vocation agricole prédominante correspondait à l'ensemble des besoins d'un petit pays qui pouvait se suffire à lui-même.

Les pionniers: En 1886 entre au Gouvernement un jeune Broyard de 30 ans. Ce jeune Conseiller d'Etat est à peine entré en fonction qu'il présente le projet de fondation de l'Université au Grand Conseil. Celui-ci l'adopte à une majorité voisine de l'unanimité. En 1895, à la faculté des lettres, de droit et de théologie on ajoute la faculté des sciences.

Pour financer cette grande œuvre, Georges Python imagine d'utiliser les forces qui sommeillaient dans la Sarine en faisant fructifier cette richesse hydraulique. C'est ainsi que fut créée la Société des eaux et forêts qui, en 1915, prit le nom de «Entreprises Electriques Fribourgeoises». Les bénéfices d'exploitation permirent non seulement de servir une rente annuelle à l'Université, mais encore d'équilibrer le budget cantonal. De même, sous l'impulsion de Georges Python, naquit la Banque de l'Etat, en 1892, qui rendit de précieux services aux finances cantonales et à l'Université par des versements annuels.

Du plan de Georges Python découlèrent des réalisations qui eurent une influence prépondérante sur le développement économique du canton. Après la rénovation du Collège Saint-Michel, il institua encore le Technicum et plusieurs instituts d'enseignement supérieur pour jeunes filles.

De l'Université et des Entreprises Electriques naquirent des projets industriels dont la réalisation aboutit à l'édification d'entreprises qui constituent encore aujourd'hui des fleurons de l'industrie fribourgeoise.

L'exemple le plus classique de la contribution de l'Université à l'essor économique se trouve dans les travaux d'un assistant de la Faculté des sciences, Ignace Moscicki – plus tard président de la République polonaise – qui s'aperçut lors d'expériences sur la préparation de l'acide nitrique, au moyen de l'arc électrique, que les condensateurs utilisés étaient de qualité insuffisante. Il s'appliqua alors à construire des condensateurs, ce qui l'amena, en 1902, à fonder avec son compatriote Modzelewski, la Fabrique de Condensateurs qui est devenue aujourd'hui l'une des plus importantes entreprises industrielles fribourgeoises. De plus, et dans le même élan, le début du XX^e siècle voit l'installation à Fribourg, à Morat et à Bulle, ou dans leurs environs, d'une série d'industries, principalement dans la branche alimentaire (chocolat, lait, brasseries), du bois, de la métallurgie, du cartonnage.

La crise des années 30 n'arrangea pas les choses. En plus de la disparition d'un certain nombre d'entreprises, elle provoqua un véritable traumatisme qui incita les tenants du conservatisme à agiter le spectre du chômage et des troubles sociaux.

Le renouveau : Après la deuxième guerre mondiale, la haute conjoncture répandit la prospérité dans les régions industrialisées. L'écart entre les cantons dits économiquement faibles et les cantons riches se creusa. Les finances publiques des cantons industrialisés, essouffées par la crise, se relevaient, alors que le canton de Fribourg restait aux prises avec des difficultés budgétaires endémiques. Parallèlement au déficit de l'Etat, les recensements de la population faisaient ressortir une véritable hémorragie en dépit d'une très forte natalité. Le seul moyen de parer à ces conséquences catastrophiques consiste dans la mise en place d'une politique qui s'attaque aux causes de la faiblesse financière, donc économique. Si une nouvelle ère de croissance économique s'ouvre pour la Suisse, Fribourg, qui n'est pas dans la course, doit rattraper son retard. Le train est déjà parti, il ne faut pas le manquer, on peut encore sauter dans le dernier wagon. Le Gouvernement se met à la tâche avec l'adhésion unanime de tous les milieux.

Mais il faut d'abord, en plus d'un inventaire du potentiel économique, faire tomber les préjugés psychologiques dont souffre Fribourg depuis des temps fort anciens. En instaurant un climat de confiance à l'extérieur du canton, il est nécessaire d'agir également à l'intérieur en prêtant une attention suffisante aux problèmes de l'industrie existante et à la mise en place des infrastructures. C'est ainsi que naissent des traits nouveaux sur un visage ancien, le dynamisme et l'ouverture des Fribourgeois n'excluant pas le respect des traditions et des options fondamentales.

Timidement d'abord, plus résolument ensuite, les investisseurs ont accordé leur confiance à l'économie fribourgeoise. Lentement amorcé, le mouvement d'industrialisation s'est accéléré entre 1955 et 1965. Le nombre des entreprises industrielles avait atteint 259 avec 13 392 ouvriers en 1965, alors qu'il n'était que d'environ 170 avec approximativement 7000 ouvriers quelque dix ans auparavant. A fin 1970, cet effectif avait atteint 17 000 unités.

Les freins et les limites : La politique conjoncturelle de la Confédération allait mettre un frein à cette croissance réjouissante par l'application de mesures linéaires, sans distinguer les régions où la surchauffe économique sévissait. Les restrictions de crédits et la réglementation draconienne de la main-d'œuvre étrangère affectèrent durement l'économie fribourgeoise en pleine croissance. De nouveaux investisseurs renoncèrent à leurs projets et des entreprises en pleine expansion durent stopper leurs projets de développement.

De plus, les spécialistes de l'aménagement du territoire auxquels la Confédération confia les études en vue d'un meilleur aménagement national ajoutèrent encore à ces difficultés le poids de leurs vues négatives. La décentralisation industrielle que chacun s'accorde à reconnaître comme indispensable à la correction des disparités régionales et comme l'un des plus sûrs compléments de la politique de péréquation financière, est singulièrement entravée par la politique de planification à l'échelon national qui trahit la volonté de certains technocrates de concentrer encore l'économie là où elle a atteint déjà un point de sursaturation. A lire les résultats des travaux d'experts, on ne peut s'empêcher de penser qu'on suit l'évolution ou qu'on la subit plutôt qu'on ne l'infléchit. L'accélération de la croissance économique dans les régions du pays déjà surpeuplées, où les problèmes de l'habitat, de l'environnement et du trafic ne peuvent se résoudre qu'au prix d'investissements démesurés, c'est paradoxalement ce que préconise l'Institut ORL de l'EPF dont les premières conclusions ont déjà abouti à la fuite de projets réalisables chez nous.

Il est vrai que la décentralisation industrielle connaît des limites et que le saupoudrage de l'industrie dans chaque village relève de l'utopie. Les communes fribourgeoises sont trop nombreuses et trop petites – 160 d'entre elles comptent moins de 300 habitants – le recrutement de la main-d'œuvre et des cadres s'y heurterait à trop de difficultés. Dès lors on s'est inspiré de ce souci en pratiquant la formule «décentraliser en centralisant». La commission fribourgeoise pour l'aménagement du territoire qui travaille avec l'appui et la collaboration fructueuse de l'Institut de géographie, dirigé par M. le Professeur Piveteau, et l'Institut d'économie régionale, dirigé par M. le Professeur Gaudard, a accompli, au cours de ces deux dernières années, une très grande tâche. Des études fouillées sur la démographie, les mouvements pendulaires, la structure socio-économique ont permis de dresser un inventaire complet du canton. Lorsque la loi fédérale sur l'aménagement du territoire actuellement en préparation entrera en vigueur, le canton de Fribourg sera prêt et n'aura pas attendu que l'ORL lui impose ses directives.

Il faut semer pour récolter : Les Fribourgeois sont conscients des efforts qu'ils doivent eux-mêmes entreprendre pour forger leur avenir, et ils savent que le développement économique postule d'abord la mise en place des infrastructures indispensables. Aussi bien qu'il y a un siècle, ils consentirent de très lourds sacrifices pour construire des lignes de chemin de fer, ils sont prêts aujourd'hui à concentrer leurs efforts pour édifier de nouvelles voies de communications routières et améliorer le réseau existant. La construction des routes nationales et en particulier de la N 12 qui sera l'épine dorsale du canton, constitue la base

de la croissance économique. L'industrie, le commerce et le tourisme bénéficieront au premier chef de cette artère principale. De plus, un aménagement du territoire harmonieux suppose la création de zones industrielles importantes pour éviter la dispersion des frais d'équipements. L'exemple le plus classique de ce chapitre important des infrastructures sera la zone industrielle du Grand Fribourg dont l'aménagement sur territoire de la commune de Givisiez est à l'étude. Cinq communes se sont unies pour équiper complètement une surface d'environ un million de mètres carrés.

Mais dans l'éventail de ces infrastructures s'ajoute encore un important programme de constructions scolaires et universitaires. Les écoles secondaires en construction ou dont le projet va être réalisé au cours des trois prochaines années vont coûter une centaine de millions. Le nouveau bâtiment du Technicum, actuellement en construction, va être complété par une section de chimie. Après l'institut de chimie de l'Université, dont le Grand Conseil a décidé l'édification et que le peuple, souhaitons-le, acceptera, de nouveaux agrandissements seront réalisés au complexe de Miséricorde. Au secteur de la formation professionnelle proprement dite, la création de nouveaux ateliers à l'école professionnelle inaugurée en 1966 et l'institution d'une école professionnelle supérieure compléteront l'équipement.

La construction de logements a toujours suivi, dans le canton de Fribourg, un rythme correspondant aux besoins du marché. Ce rythme sera maintenu notamment pour les HLM, afin d'éviter la rupture de l'équilibre. Tous ces efforts font partie d'une politique concertée en vue de raffermir les bases d'une croissance économique harmonieuse.

Les résultats du recensement de la population de fin 1970 ont apporté la preuve que ces sacrifices étaient à la longue payants. En effet, pour la première fois depuis que ces recensements existent sur le plan fédéral, le canton de Fribourg a enregistré un gain migratoire. L'émigration massive des décennies précédentes a pris fin. De 1950 à 1960 l'augmentation n'avait été qu'infime et Fribourg était un des rares cantons dont la population était stagnante. Compte tenu de l'excédent des naissances sur les décès, 14 171 personnes avaient quitté le canton. Entre 1960 et 1970, on a fort heureusement enregistré une augmentation de population qui se situe au niveau de la moyenne suisse, soit de 13,4 %, avec un gain de plus de 20 000 habitants. Dans toute la mesure du possible, il faut conserver au canton ses substances vives parce que, en dépit de l'avis des technocrates de l'ORL, nous considérons l'attachement au terroir et au contexte social comme un élément important de la personnalité et nous estimons que tout doit être mis en œuvre pour éviter le traumatisme psychologique que constitue l'arrachement à un cadre traditionnel.

Les Fribourgeois, qui ont regardé d'abord avec un certain scepticisme et une certaine méfiance propre à tous les terriens les changements qui s'esquissaient sous leurs yeux, croient aujourd'hui dans le destin moderne de leur canton.



Weibelschild der Universität

